

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Affaires Juridiques & Gestion des  
Assemblées***

*Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX*

*. : 03.27.53.75.32*

*Réf. : VSF / JR / IT*

*Direction Générale des Services :  
DGA des Politiques Municipales :  
DGA des Moyens généraux :  
DGST :  
Service des Ressources Humaines :  
Service des Marchés Publics :  
Classeur 3<sup>ème</sup> :  
Services Extérieurs :*

**Date de la convocation : 20 MAI 2014**

**L'an deux mille quatorze**

**Le vingt-sept mai à 18 h 30**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,  
sur la convocation et sous la présidence de :**

**Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : PRESENTS : A. DECAGNY** - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

**EXCUSES ayant donné pouvoir : F LEFEBVRE (pouvoir à C DEROO) - JY HERBEUVAL (pouvoir à S ZATAR) - R PAUVROS (pouvoir à N MONTFORT) - C DI POMPEO (pouvoir à MP ROPITAL)**

**EXCUSES :**

**ABSENTS :**

**Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT**

**OBJET N° 34 : Autorisation donnée à la SA PROMOCIL de démolir l'immeuble sis 2 rue du Sergent Verdier**

La SA PROMOCIL a acquis auprès de la ville de Maubeuge le 13 mars 2012 une habitation sise 2 rue du Sergent Verdier et ce en vue de compléter son offre de logement

sur le secteur. La réhabilitation de cette habitation nécessitant un investissement financier trop important, la SA PROMOCIL envisage de procéder à la démolition du dit immeuble afin d'y ériger en lieu et place deux logements individuels PLA-I.

Une décision de financement pour la construction de logements locatifs aidés a été donnée par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre le 31 décembre 2012. Un permis de démolir et un permis de construire ont été accordés au bailleur en 2013.

S'agissant d'un logement social, la SA PROMOCIL a déposé auprès des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, un Dossier d'Intention de Démolir concernant cet immeuble.

Pour la recevabilité de leur dossier, il convient néanmoins que le Conseil Municipal donne son avis sur cette démolition.

Eu égard au dossier d'intention de démolir déposé par le bailleur et au projet de construction de deux logements,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- émettre un avis favorable sur la déclaration d'intention de démolir présentée par le bailleur social PROMOCIL pour l'immeuble sis 2 rue du Sergent Verdier dont il est propriétaire sur le territoire de la commune.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité,** (Monsieur DEMUYNCK ne prend pas part au vote)

- **Emet** un avis favorable sur la déclaration d'intention de démolir présentée par le bailleur social PROMOCIL pour l'immeuble sis 2 rue du Sergent Verdier dont il est propriétaire sur le territoire de la commune.

**Fait en séance les jour, mois et an que dessus**

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire de Maubeuge,**

**Arnaud DECAGNY**